

AR PREFECTURE

016-211601687-20140829-201408020-05  
Regu le 09/09/2014

**EXTRAIT DU REGISTRE**

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

L'an deux mil quatorze  
En exercice : 15 Le 29 août à 18 heures 30  
Présents : 14 Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES  
Votants : 15 Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.  
Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 août  
**PRESENTS** : MMES BOULAI – COUTEAU – GAILHOUSTET  
– MOUNIER – PÉNIGNAUD  
MM. SAVIN – BARRAL – BOIREAU – BOISSIER  
DESCOMBES – BOIVENT – CABROLIÉ – DESCLIDES –  
FAURE – SUTRE  
**EXCUSE** : M. ESTIENNE  
**POUVOIRS** : M. ESTIENNE a donné pouvoir à M. BARRAL

Mme PÉNIGNAUD a été nommée secrétaire.

**2014-08-02 D**

**Objet : CdC Braconne et Charente – Renouvellement de la mise à disposition**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le site de l'aire de loisirs de Combe à Roux a été transféré à la Communauté de Communes Braconne et Charente suite à la réalisation du bâtiment polyvalent.

Monsieur le Maire précise également que Madame TAUZIA a été mise à disposition 2 heures par semaine pour l'entretien des locaux (30 minutes le lundi et le vendredi pour faire l'état des lieux d'entrée et de sortie et 1 heure de ménage).

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler cette mise à disposition expérimentale pour une année (du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015), si la Communauté de Communes en fait la demande.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition
- autorise le Maire à signer l'arrêté de mise à disposition

Fait à Jauldes, le 1<sup>er</sup> septembre 2014

**Le Maire**  
**Eric SAVIN**



Affiché du 11 septembre 2014

aeu